



610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

Tél. (Qc): (418) 660-8666  
Tél. (Mtl): (450) 443-1046  
Fax. (Qc): (418) 660-8998

---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : 6-Benzylaminopurine

Code Produit : BH-0903

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Laboratoire MAT Inc.  
610 rue Adanac  
QuebecQC G1C 7B7  
CANADA  
www.labmat.com

Téléphone : 418-660-8666  
Fax : 418-660-8998  
Numéro d'Appel d'Urgence : 418-660-8666 lun-ven 8h-16h  
Courriel : labmat@labmat.com

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302

Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2), H361

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique (Catégorie 1), H400

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique (Catégorie 2), H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Conseils de prudence	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P201	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P202	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P264	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement.
P270	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P273	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P280	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P301 + P312 + P330	Recueillir le produit répandu.
P308 + P313	Garder sous clef.
P391	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
P405	
P501	

### 2.3 Dangers non classifiés ailleurs

- aucun(e)

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Synonymes	:	BA N6-Benzyladenine
Formule	:	C <sub>12</sub> H <sub>11</sub> N <sub>5</sub>
Poids moléculaire	:	225.25 g/mol
No.-CAS	:	1214-39-7
No.-CE	:	214-927-5

Composant	Classification	Concentration *
<b>6-(Benzylamino)purine</b>	Acute Tox. 4; Repr. 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 2; H302, H361, H400, H411 Facteur M - Aquatic Acute: 1	<= 100 %
* Pourcentage de poids		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

#### **En cas d'ingestion**

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

Combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

### **5.4 Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pour les précautions, voir section 2.2

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Conditions de stockage**

Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 11: Solides combustibles

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

#### **Équipement de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité

##### **Protection du corps**

vêtements de protection

##### **Protection respiratoire**

nécessaire en cas de formation de poussières.

Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Aspect	Forme: poudre Couleur: jaune clair
b) Odeur	Donnée non disponible
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 230 - 233 °C (446 - 451 °F)
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
g) Point d'éclair	( )Non applicable
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	< 0.1 hPa à 25 °C (77 °F)
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	Donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	64.5 g/l à 20 °C (68 °F)
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 2.16 à 20 °C (68 °F) - (bibliographie), Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
p) Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - 1,584 mg/kg

Remarques: (bibliographie)

CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - > 5 mg/l

Remarques: (bibliographie)

DL50 Dermale - Souris - > 5,000 mg/kg

Remarques: (RTECS)

Donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus.  
Susceptible de nuire à la fertilité.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

**11.2 Information supplémentaire**

RTECS: AU6252200

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons	Essai en statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 0.53 mg/l - 96 h Remarques: (bibliographie)
----------------------------	--

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en semi-statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0.32 mg/l - 48 h Remarques: (bibliographie)
---	---

Toxicité pour les algues	Essai en statique CE50r - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 0.19 mg/l - 72 h Remarques: (bibliographie)
--------------------------	--

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

**12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **TDG**

Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (6-(Benzylamino)purine)  
Étiquettes: 9  
Code ERG: 171  
Polluant marin: non

#### **IMDG**

Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-F  
Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (6-(Benzylamino)purine)  
Polluant marin : oui

#### **IATA**

Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (6-(Benzylamino)purine)

#### **Information supplémentaire**

Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire (2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs d'emballages combinés de marchandises dangereuses > 5 l pour les liquides ou > 5 kg pour les solides. Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.**

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Information supplémentaire**

---

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT Inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-04-19